

COMMUNE DE SAINT-QUAY-PORTRIEUX
(Côtes d'Armor)

ARRETE MUNICIPAL n°17/PSH32

Portant sur la modification de la circulation boulevard des Islandais (*portion comprise entre le rond-point de la France Libre et la limite d'agglomération d'Etables Sur Mer*) les 14 et 15 février 2017 à l'occasion des travaux d'entretien des espaces verts de l'ilot central de la RD 786.

Nous, Thierry SIMELIERE, Maire de la commune de SAINT-QUAY-PORTRIEUX,

- VU Le Code de la Route,
- VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU L'avis favorable de l'Agence Technique Départementale du 07/02/2017,

Considérant que par mesure de sécurité, il est nécessaire d'interdire la circulation sur le boulevard des Islandais (*portion comprise entre le rond-point de la France Libre et la limite d'agglomération d'Etables Sur Mer – Sens Paimpol vers Saint Briec*) les 14 et 15 février 2017 à l'occasion des travaux d'entretien des espaces verts de l'ilot central de la RD 786.

ARRETONS

ARTICLE 1 : La circulation des véhicules sera interdite sur le boulevard des Islandais (*portion comprise entre le rond-point de la France Libre et la limite d'agglomération d'Etables Sur Mer – Sens Paimpol vers Saint Briec*) les 14 et 15 février 2017 à l'occasion des travaux d'entretien des espaces verts de l'ilot central de la RD 786.

ARTICLE 2 : Une déviation sera instaurée par la rue du Calvaire et la rue de la Roche Garde (commune d'Etables Sur Mer).

ARTICLE 3 : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlement en vigueur.

ARTICLE 4 : Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Etables sur Mer, la Police Municipale de Saint-Quay-Portrieux, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAINT-QUAY-PORTRIEUX, le 07 février 2017.

